

Paris, le 27 avril 2017

Guyane : la CSMF dénonce l'absence de soutien à la médecine libérale

La CSMF a pris connaissance des dispositions concernant la santé en Guyane. Si elle note les efforts qui seront faits pour les structures hospitalières, elle déplore l'absence d'engagements de l'Etat pour soutenir la médecine libérale, médecins généralistes et spécialistes.

Elle rappelle les demandes pressantes de la CSMF Guyane :

- Mesures incitatives fortes pour l'installation en libéral
- Mesures fiscales importantes (zone franche sanitaire pour toute la Guyane)
- Revalorisation des tarifs conventionnels pour les médecins spécialistes par un coefficient régional multiplicateur
- Amélioration des conditions d'exercice professionnel (secrétariats, regroupements, systèmes d'information, sécurité...)
- Soutien aux différentes structures libérales et privées

La CSMF dénonce une nouvelle fois la vision du gouvernement uniquement centrée sur l'hôpital, alors que la médecine libérale joue un rôle fondamental dans la prise en charge de la santé de la population guyanaise.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales. Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.